

Soirée Justitia à Québec

Des hommages et du réseautage

Annie LaFrance

La communauté juridique a répondu en grand nombre à l'invitation de la Faculté de droit de l'Université Laval qui a organisé, le 27 octobre dernier, la toute première soirée Justitia, laquelle rendait hommage à d'anciens diplômés actifs dans leur milieu et qui ont contribué au progrès de la société.

Plus qu'un rassemblement d'anciens confrères, l'événement qui a réuni quelque 300 invités à l'hôtel Lœwys Le Concorde à Québec a également été l'occasion de remettre plus de 20 000 \$ en bourses d'études à la relève. « Cette soirée toute spéciale rend hommage à des gens d'action de Québec, en plus de favoriser les échanges et le maillage entre les gens, et de redistribuer tous les profits aux étudiants », a indiqué le doyen de la Faculté, André Lareau.

Et pour rassembler le plus de gens possible issus de différents milieux, la présidence d'honneur a été confiée à l'ex-premier ministre Lucien Bouchard. « Il est un rassembleur, un homme qui prend position et qui énonce ses idées, en plus d'être diplômé de notre Faculté », a expliqué M. Lareau, qui ne cachait pas que la venue de M. Bouchard avait fait augmenter le nombre d'inscriptions.

Trois générations de lauréats

Les lauréats de la soirée étaient le juge de la Cour Suprême Louis LeBel, le professeur émérite Ivan Bernier ainsi que les trois fondateurs d'Avocats sans frontières Québec, M^{rs} Pierre Brun, M^{rs} Dominique-Anne Roy et M^{rs} Pascal Paradis. Trois générations d'avocats ouvrant dans des secteurs juridiques fort différents et sélectionnés par le Comité de la Faculté de droit.

« Notre organisation vient tout juste de célébrer ses quatre ans d'existence et nous sommes très heureux, et surpris à la fois, d'être reconnus par nos pairs et par la société », a indiqué M^{rs} Roy. Jusqu'à maintenant, une vingtaine d'avocats ont mené 23 missions dans huit pays pour Avocats sans frontières Québec. Des pays où la torture, la lapidation et l'emprisonnement sans procès sont monnaie courante. Et où les avocats locaux sont eux-mêmes victimes de menaces de toutes sortes, et parfois assassinés.

Pour sa part, le juge LeBel a été diplômé de Laval en 1961 alors que le professeur Bernier a obtenu une licence en droit en 1964. Tous les deux se sont impliqués activement à l'avancement du droit durant

leurs carrières respectives, autant au Québec que sur le plan international. Par exemple, M. Bernier a œuvré comme arbitre dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et il a été conseiller spécial du Secrétaire général de l'UNESCO.

Le juge Louis LeBel a siégé à la Cour d'appel du Québec durant 16 ans avant d'être nommé à la Cour Suprême en 2000, date à laquelle il a également reçu la Médaille du Barreau du Québec. « Le juge LeBel est un ami de longue date avant tout, mais aussi un homme d'une grande autorité morale et de jugement. Il sait faire valoir ses connaissances et ses opinions, tout en gardant un devoir de réserve, dû à ses fonctions », a exprimé M. Bouchard.

Le milieu politique présent

En plus de Lucien Bouchard comme président d'honneur, le milieu politique a lui aussi participé à l'événement. Le ministre de la Justice du Québec, Yvon Marcoux, est venu féliciter les lauréats en plus de

s'impliquer à titre de partenaire à l'organisation de cette première soirée. « Pour nous, l'apport du politique est considérable et important. Il vient confirmer la nécessité d'organiser un tel événement à Québec, ce qui n'avait jamais eu lieu par le passé », dit M. Lareau. En effet, si la communauté juridique montréalaise est habituée aux événements de réseautage, qui prennent souvent la forme de remise de prix, la tradition ne fait que débiter à Québec.

Soirée de réseautage

Selon le doyen de la Faculté de droit, il faut élargir les horizons de la pratique du droit au Québec. « Les institutions d'enseignement doivent plus que jamais descendre de leur tour d'ivoire et s'ouvrir aux cabinets privés et aux instances gouvernementales, et ce, dans l'objectif de mieux former les futurs avocats. C'est l'avenir de notre profession qui est en jeu », a souligné M. Lareau. Ce à quoi acquiesce le président d'honneur de la soirée. « Le droit déborde non seulement des frontières politiques, mais il est directement lié à tous les domaines de la société. C'est pourquoi je crois que le milieu universitaire doit davantage s'alimenter de la pratique et vice-versa. Pour l'instant, on ne remarque que des relations fonctionnelles », a-t-il confié.

Avocat de formation, Lucien Bouchard est retourné à ses premiers amours après avoir quitté la vie politique. Il a alors renoué avec le droit international et les transactions entre multinationales. Qui a dit que le droit, les affaires et la politique ne faisaient pas bon ménage ?



Les fondateurs d'Avocats sans frontières Québec et lauréats, M^{rs} Pascal Paradis, Dominique-Anne Roy et Pierre Brun, accompagnés d'André Lareau, Lucien Bouchard et Yvon Marcoux.



Le doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval, André Lareau, le juge de la Cour Suprême et lauréat, Louis LeBel, le président d'honneur de la soirée, Lucien Bouchard, et le ministre de la Justice du Québec, Yvon Marcoux.



Messieurs Lareau, Bouchard et Marcoux en compagnie du professeur et lauréat, Ivan Bernier.